

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec Mobili'kids, Sceaux pacifie le chemin de l'école

À partir du 16 mai 2022, la ville de Sceaux engage le déploiement de son nouveau dispositif Mobili'kids destiné à pacifier les abords des écoles scéennes en limitant la circulation automobile pour assurer la sécurité des enfants et leur permettre de se déplacer en autonomie.

Création d'une première "rue école"

À partir du 16 mai 2022, l'allée de Trévisse qui jouxte l'école du Petit-Chambord sera fermée à la circulation (sauf riverains direction allée d'Honneur) **de 8h10 à 8h40 les lundi, mardi, jeudi et vendredi** hors vacances scolaires. Objectif : limiter la circulation automobile pour assurer la sécurité des enfants et leur permettre de se rendre à l'école de manière autonome dans un environnement pacifié, en privilégiant la mobilité douce (marche, vélo, trottinette...). L'école du Petit-Chambord fait office d'établissement-pilote lors de cette première phase de mise en œuvre du dispositif Mobili'kids, qui a vocation, à terme, à être déployé aux abords de toutes les écoles de la Ville. *« Les comportements à risque de certains automobilistes ayant été identifiés aux abords de l'école du Petit-Chambord, nous avons choisi ce quartier pour lancer une phase d'observation dans la mise en œuvre progressive du dispositif »*, explique Philippe Laurent, maire de Sceaux.

Renforcement du dispositif Carapattes

Le nouveau plan d'action de Mobili'kids, co-construit avec les parents d'élèves, comprend aussi le renforcement du dispositif Carapattes. Ce système de déplacement a été mis en place pour permettre aux élèves du Petit-Chambord de se rendre à l'école à pied, accompagnés par des adultes volontaires équipés d'un gilet "Carapattes". Le point de départ est signalé par un panneau "Carapattes" où les enfants sont déposés par leurs parents.

Une démarche de co-construction

Le dispositif Mobili'kids a été initié en concertation avec les parents d'élèves. À la suite de portes ouvertes et d'une rencontre avec les parents organisée en présence d'experts à l'automne 2021, une enquête réalisée auprès de plus de 100 familles participantes a permis de recueillir leurs attentes et leurs propositions. Il est apparu que les familles étaient majoritairement très favorables à ce que des dispositions soient prises par la Ville pour limiter la circulation automobile en heure de pointe.

Début 2022, un atelier participatif a permis d'affiner le plan d'action. « *Avec Mobili'kids, la Ville souhaite permettre aux enfants de se réappropriier l'espace public et de se déplacer seuls ou accompagnés en toute sécurité, avec des moyens de déplacement respectueux de l'environnement et de leur santé* », souligne Chantal Brault, premier adjoint au maire de Sceaux.

Plan vélo 2022-2026

Le déploiement de "rues école" et l'incitation à créer de nouvelles lignes Carapattes s'inscrit dans une série d'actions initiées par la ville de Sceaux en direction des plus jeunes pour leur permettre d'être autonomes à vélo à 11 ans, dans le cadre du nouveau plan vélo approuvé à l'unanimité des votants lors de la réunion du conseil municipal du 25 novembre 2021 pour la période 2022-2026. Outre le dispositif Mobili'kids, la Ville va également déployer un nouveau programme pédagogique "Savoir rouler à vélo" dans les écoles de Sceaux à la rentrée 2022 pour apprendre aux élèves à circuler en ville en toute sécurité. Sceaux va aussi constituer une équipe dédiée à l'enseignement de l'autoréparation pour apporter une autonomie totale aux jeunes Scéens.

Contact presse : Pierre Michonneau - Tél. : 01 41 13 32 86 – pierre.michonneau@sceaux.fr